



Genève, le 5 juillet 2017

Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du département présidentiel

### La violence domestique en chiffres, année 2016

**Pour la sixième année consécutive, l'Observatoire genevois des violences domestiques présente ses résultats, complétés par les statistiques policières. Issus de la participation de 14 institutions œuvrant dans le domaine des violences domestiques, ces chiffres présentent un état de situation annuel des prises en charges y relatives dans le canton de Genève. Les données de deux unités des HUG et les chiffres de la ligne spécifique 0840 110 110 complètent le tableau.**

En 2016, les infractions pénales pour violences domestiques diminuent légèrement à Genève, à l'image des infractions pour violence. Elles se composent essentiellement d'infractions pour injures, lésions corporelles simples, menaces et voies de fait. La Police a prononcé 53 éloignements administratifs, comme en 2015, à l'encontre de 50 hommes et 3 femmes auteur-e-s de violences.

Au sein de l'Observatoire, 6 649 victimes ou auteur-e-s de violence domestique ayant consulté au moins une des institutions ont été recensés, soit 1,4 % de la population genevoise. Les personnes de 18 à 64 ans en constituent la majeure partie (58 %), mais les mineurs sont bien représentés (40 %).

La violence domestique est principalement subie ou exercée dans un contexte conjugal, au sein du couple (35 %) ou après la séparation (14 %). Pour 49 % des personnes recensées, il s'agit de violences subies ou exercées entre parents et enfants (y compris les enfants exposés à la violence de leurs parents) et, pour 6 %, dans le cadre d'un autre type de lien familial.

Les femmes sont majoritaires parmi les personnes majeures (68 %), principalement victimes, tandis que les auteurs sont en majorité des hommes (72 %). Chez les mineurs, les proportions de filles et de garçons sont identiques. On observe cependant une faible majorité de garçons dans le rôle d'auteur (54 %). Plus de la moitié des mineurs recensés sont victimes de l'exposition aux violences conjugales exercées entre leurs parents.

La violence la plus fréquente est d'ordre psychologique. Elle est enregistrée dans 84 % des prises en charge, qu'elle soit accompagnée d'un autre type de violence ou pas. La violence physique est évoquée lors de 62 % des prises en charge. Les violences de nature sexuelle ou économique sont plus rares.

A noter que les personnes victimes ou auteures qui ne recourent pas à l'aide des institutions genevoises participant à l'Observatoire, ou qui recourent uniquement aux services du réseau privé (médecins, psychologues, avocats), ne sont pas répertoriées.

Accès à la publication : [www.ge.ch/violences-domestiques/statistiques.asp](http://www.ge.ch/violences-domestiques/statistiques.asp)  
[www.ge.ch/statistique/domaines/19/19\\_02/publications.asp](http://www.ge.ch/statistique/domaines/19/19_02/publications.asp)

#### **Pour toute information complémentaire :**

*Mme Colette Fry, directrice du bureau de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de prévention des violences domestiques, PRE - tél. +41 (0)22 388 74 50.*

*M. Roland Rietschin, directeur de l'Office cantonal de la statistique, PRE - tél. +41 (0)22 388 75 01.*